

Saint-Hyacinthe-Bagot, le 31 mars 2009

**Objet : Soutien des compagnies québécoises et canadiennes**

Le Bloc Québécois estime qu'en période de crise économique, il est essentiel de soutenir les compagnies québécoises et canadiennes. C'est la raison pour laquelle nous croyons que le gouvernement fédéral doit porter de 5 à 10 ans la période de capitalisation du déficit de solvabilité. Cette mesure permettra d'offrir une pension de retraite adéquate aux travailleuses et aux travailleurs, tout en assurant la survie des entreprises.

En insérant une telle mesure au budget 2009, le gouvernement fédéral abonde dans le même sens que le Bloc Québécois. Nous veillerons donc à ce que cette mesure soit dûment mise en place et respectée afin que les compagnies puissent en bénéficier et ainsi passer au travers de la crise économique.

Ayez la certitude que les élus du Bloc Québécois demeurent à votre écoute et ne ménagent aucun effort pour agir dans le meilleur intérêt des Québécoises et des Québécois.



Ève-Mary Thאי Thi Lac  
Députée de Saint-Hyacinthe-Bagot  
Porte-parole du Bloc Québécois en matière de droits de la personne